

PRÉSENTATION

La qualité d'adhérent à la **Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation** vous permet :

▪ **D'intégrer un réseau national de médiateurs professionnels vous permettant de :**

- Figurer dans l'annuaire de la CPMN en qualité de médiateur et de disposer d'une adresse email alias personnelle (nom@cpmn.info) sauf adhérents de la catégorie E.
- De vous appuyer sur le code d'éthique et de déontologie de la Chambre pour garantir de la qualité de vos prestations.
- De vous identifier sur le Wikimédiation en qualité d'adhérent et de bénéficier du filtrage (spam et autres pollutions) d'une interface administrative.
- D'utiliser le logo de la CPMN sur vos documents professionnels de médiateur (cartes de visites, prospectus) dans le respect des statuts de la Chambre Syndicale et du Codéome.
- De bénéficier de l'accompagnement et du soutien de médiateurs expérimentés dans vos activités de médiateur.

▪ **De bénéficier de prestations à tarifs préférentiels :**

- Au sein des Espaces Médiation pour exercer ponctuellement votre activité à moindre coût.
- Auprès des partenaires de la CPMN (assurances, etc...) sauf adhérents des catégories A et E.
- Dans le cadre de votre participation aux événements organisés par la chambre (rencontres sympathiques, etc.)

▪ **De développer votre activité de médiateur :**

- En bénéficiant, selon modalités spécifiques, des appels d'offres auxquels la CPMN est susceptible de répondre, sauf adhérents des catégories A et E
- En prenant en charge des missions de médiation adressées à la CPMN que le service de la coordination dirige aux adhérents sans contrepartie financière en fonction de votre situation géographique et vos disponibilités, sauf adhérents catégorie A et E.
- En démultipliant vos canaux publicitaires professionnels par l'insertion des coordonnées de votre entreprise et/ou du lien externe renvoyant vers votre site internet professionnel moyennant le tarif annuel de 150,00 € par unité* (Pour cette prestation, merci de vous adresser à : adhesion@cpmn.info).

* Unité = 1 lien internet ou 1 bloc de coordonnées (nom, adresse, tel, fax, mail) identifiant 1 entreprise.

MODALITÉS

La cotisation à la CPMN est annuelle, payable d'avance et due pour l'année civile entière, quelle que soit la date de la première adhésion. Le renouvellement de l'adhésion se fait à chaque début d'année civile, en janvier.



La souscription d'une **Assurance Responsabilité Civile Professionnelle est obligatoire** pour exercer en qualité de médiateur. A défaut de couverture, la Chambre vous propose d'adhérer au contrat groupe négocié auprès des **Mutuelles du Mans Assurances**. Le montant de la cotisation annuelle pour l'assurance RCP est fixé cette année à 84 euros.

Afin de répondre à la situation de chacun d'entre vous, cette année, le montant de la cotisation est différencié selon le statut professionnel de l'adhérent, comme suit :

- ♦ **Catégorie A : Sans statut professionnel ou n'exerçant pas « directement » l'activité de médiateur**
Prix de l'adhésion 140,00 € sans possibilité d'accès à l'assurance
- ♦ **Catégorie B : Médiateur salarié**
Prix de l'adhésion 350,00 € hors assurance et 434,00 € avec assurance MMA
- ♦ **Catégorie C : Entreprise ou consultant**
Prix de l'adhésion 600,00 € hors assurance et 684,00 € avec assurance MMA
- ♦ **Catégorie D : Cotisation ouverte tous statuts**
Prix de l'adhésion : à la discrétion du cotisant, au-delà de 600,00 euros hors assurance et coût supplémentaire de 84,00 euros pour bénéficiaire de l'assurance.
- ♦ **Catégorie E : Collège des Amis de la médiation** concerne notamment les personnes **non titulaires du CAP'M**
Prix de l'adhésion 250,00 € et plus, à la discrétion de l'adhérent – Sans possibilité d'accès à l'assurance.

Votre dossier d'adhésion complet est à adresser par courrier à :
Ludivine Guyot - 6 rue Baudin - 94200 IVRY SUR SEINE.

Merci de joindre :

- Le formulaire d'adhésion ci-après, en page 3, dûment complété et signé
- Le formulaire d'adhésion au contrat d'assurance RCP transmis en pièce jointe **ou l'attestation d'assurance professionnelle** couvrant l'activité de médiation en cas de non souscription au contrat groupe CPMN/MMA,
- 2 photos d'identité papier (ou une photo électronique à adhesion@cpmn.info)
- Le règlement par chèque à **l'ordre de la CPMN** (*prix de l'adhésion + 84,00 € si assurance souscrite*)

BULLETIN D'ADHESION - ANNEE 2008

Je déclare adhérer à la Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation et certifie adhérer à ses statuts, téléchargeables sur le site <http://www.cpmn.info>. J'atteste sur l'honneur remplir les conditions requises pour cotiser dans la catégorie [] et reconnaît avoir pris connaissance des modalités et particularités propres à cette adhésion.

ETAT CIVIL

*NOM : [] *PRENOM : []

DATE DE NAISSANCE : []

ADRESSE PERSONNELLE : []

CODE POSTAL : [] VILLE : []

*PROFESSION(S) : []

ACTIVITE MEDIATION

*ADRESSE PROFESSIONNELLE : []

*CODE POSTAL : [] *VILLE : []

*TEL. FIXE : [] AUTRE TEL : []

*TEL. PORTABLE : [] FAX : []

*E-MAIL : [] SITE INTERNET : []

*DOMAINES D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉS (Nature des conflits : du travail, conjugal, économique... éventuellement, coaching, accompagnement scolaire ...):
[]

*MONTANT DE LA COTISATION CPMN HORS ASSURANCE : []

*NOM DE VOTRE STRUCTURE DE MEDIATION : []

*STATUT PROFESSIONNEL DE L'ACTIVITE MEDIATION (Association, salariat, entreprise, Indépendant...):
[]

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOM DE VOTRE STRUCTURE (AUTRE ACTIVITE) : []

NOM DE VOS ENTREPRISES PARTENAIRES : []

LANGUES ETRANGERES PARLEES : []

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer du changement éventuel de vos coordonnées dans les plus brefs délais en nous contactant par email à : contact@cpmn.info

*DATE : []

*SIGNATURE :

* **Mentions obligatoires** pour la constitution de votre dossier d'adhésion

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Les mentions obligatoires désignées par le symbole * font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la chambre syndicale, et permettent de renseigner l'annuaire des sites de la C.P.M.N. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez adresser un message à contact@cpmn.info